

**Décision portant délégation de signature à M. Philippe POIGNET, directeur de l'unité UMR5506 intitulée Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier (LIRMM), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1<sup>er</sup> février 2009 ;

**Vu** la décision DEC151466INS2I du 29 juin 2015, portant nomination de M. Philippe POIGNET directeur de l'unité UMR5506 et de M. Christophe PAUL et M. Michel RENOVELL directeurs adjoints de l'unité UMR5506 intitulée, *Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier (LIRMM)*,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Philippe POIGNET, directeur de l'unité UMR5506 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe POIGNET, délégation de signature est donnée à M. Christophe DHENAUT, IR1, à M. Christophe PAUL, DR2, et à M. Michel RENOVELL, DR1 aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC150029DR13 du 1<sup>er</sup> janvier 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

La déléguée régionale



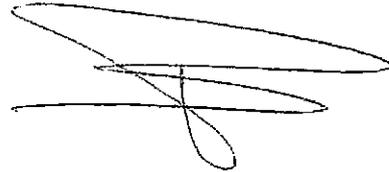
Ghislaine GIBELLO

**DELEGATION DE SIGNATURE DU DELEGUE REGIONAL  
AUX DIRECTEURS D'UNITES**

**SPECIMEN DE SIGNATURE**

**Directeur d'unité :**

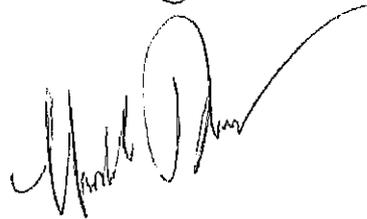
NOM : POIGNET Philippe



**En cas d'empêchement**

1) NOM : DHENAUT Christophe

GRADE : IR1 CNRS



2) NOM : PAUL Christophe

GRADE : DR2 CNRS



3) NOM : RENOVELL Michel

GRADE : DR1 CNRS



**DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR D'UNITE  
(EN TANT QUE PRM) A DES AGENTS PLACES  
SOUS SON AUTORITE**

Désignation des personnes à qui vous donnez délégation de signature en tant que Personne Responsable des Marchés (PRM). Les personnes doivent obligatoirement posséder la délégation de signature prévue en *annexe 1*.

- 1) NOM : DHENAUT Christophe  
GRADE : IR1 CNRS  
FONCTIONS AU SEIN DU LABO : Directeur des services

**SPECIMEN DE SIGNATURE :**



- 2) NOM : PAUL Christophe  
GRADE : DR2 CNRS  
FONCTIONS AU SEIN DU LABO : Directeur adjoint

**SPECIMEN DE SIGNATURE :**



- 3) NOM : RENOVELL Michel  
GRADE : DR1 CNRS  
FONCTIONS AU SEIN DU LABO : Directeur adjoint

**SPECIMEN DE SIGNATURE :**



Le Directeur d'Unité